

REPUBLICHE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

-----  
REGION DU NORD

-----  
DEPARTEMENT DE LA BENOUE

-----  
COMMUNAUTE URBaine DE GAROUA

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

-----  
NORTH REGION

-----  
BENOUE DIVISION

-----  
GAROUA CITY COUNCIL

-----  
GENERAL SECRETARIAT

-----  
TECHNICAL SERVICES DIRECTORATE

## ADDITIF N° 002/AD/CU/GA/2022

PORtant AJOUT DE LA DUREE DE VALIDITE DES OFFRES ET MODIFICATION DE LA DATE DE REMISE ET  
D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

N°\_003\_ /DC/CUG/CIPM/AG/2022 DU \_27/09/2022\_

POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 100 KVA PAR LA MAIRIE DE LA VILLE DE GAROUA,  
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

### Au niveau de l'Avis de consultation

#### Au point 8. Remise des offres

##### a) Au lieu de :

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances.

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé au Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua, au plus tard le \_14/10/2022\_ à 13 Heures local. Elles devront porter la mention :

#### AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°\_003\_ /DC/CUG/AG/2022 DU \_27/09/2022\_

POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 100 KVA PAR LA MAIRIE DE LA VILLE DE  
GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

##### b) Lire plutôt :

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances.

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé au Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua, au plus tard le \_22/10/2022\_ à 13 Heures local. Elles devront porter la mention :

## AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 003 /DC/CUG/AG/2022 DU 27/09/2022

**POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 100 KVA PAR LA MAIRIE DE LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD**

*"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".*

### Au point 11. Ouverture des plis

#### a) Au lieu de :

L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le 14/10/2022 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

#### b) Lire plutôt :

L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le 22/10/2022 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Garoua, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

### Ajouter Au niveau de l'Avis de consultation

#### 15. Durée de Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Garoua le ..... 05 OCT 2022

*Le Maire de la ville*

#### Amplifications :

- ✓ DR MINMAP/Nord ;
- ✓ ARMP/Nord ;
- ✓ Président CIPM ;
- ✓ Soumissionnaires ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

